Image not found or type unknown

Heure supplementaires non remunerees

Par **mag72**, le **10/03/2016** à **18:35**

Bonjour,j'ai un contrat avec 35h/semaine qui stipule que je peux être amené a faire des heures supplémentaires.
Mes jours de travail sont du lundi au vendredi 8h-12h 14h-17h. Hors au bout de 2 mois je m'aperçois que mon employeur me demande de travailler ponctuellement le samedi et le dimanche de 8h à 12h et de 15h à 17h.
Sur mon bulletin de salaire, o, me compte 11h supplémentaire seulement. De plus il me semble que je devrais avoir un jour de repos.
Pour résumer je travail du lundi au dimanche la première semaine de mois puis du lundi au vendredi la seconde. En février j'ai même du remplacer un collègue et je n'est donc eu que 1 samedi et 2 dimanche de repos au total.
Est ce normal.
Je suis embauché comme palefrenier au coefficient 121 pour 35h avec un salaire brut de 1500.02€.

Je vous remercie de votre réponse.

Par **P.M.**, le **10/03/2016** à **19:59**

Bonjour,
En dehors de dispositions plus favorables à la Convention Collective, vous ne pouvez effectivement pas travailler plus de 6 jours sans avoir un repose hebdomadaire de 24 h auquel s'ajoute le repos quotidien de 11 h...

Par **mag72**, le **13/03/2016** à **11:31**

Je vous remercie de votre réponse.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés